

22
n° département

MAEL PESTIVIEN
commune

KERAUFFRET
lieu-dit

adresse

0491

GUINGAMP
arrondissement

CALLAC
canton

édifice ou ensemble contenant

dénomination et titre de l'oeuvre

MANOIR

140003339

Coordonnées. LAMBERT1

X = 18482

Y = 09345

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1832

section : B2

parcelle : 530, 532, 536

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968

par

SITUATION: EN ECART

PARTIES CONSTITUANTES: PARTIES AGRICOLES, PUIIS

MATIERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRANITE 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1. ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON DECOUVERT

ESCALIERS: ESCALIER INTERIEUR, ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS SANS JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: EDIFICE HETEROGENE CONSTITUE DE 3 PARTIES DATEES D'EST EN OUEST DU 16E, 17E ET 18E SIECLE

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE (S) ANTERIEUR (S).

./.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

Il est vraisemblable que le fief de Kerauffret, possédé par les Vieux Chastel du XIVE siècle, portait un manoir, mais la documentation réunie et l'enquête archéologique ne permettent pas de le préciser (Cf. Annexe I).

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

L'état actuel, celui d'un manoir à cour fermée avec un porche, autrefois double, montre un corps de logis comprenant d'Est en Ouest une partie du XVIe siècle, une autre du XVIIe et la dernière du XVIIIe siècle (Cf. Frotier... Le Poher... p. 36).

Cette succession dans le temps est sujette à caution, il est vraisemblable que les travaux de restaurations et de remaniements nécessaires après le passage des gens de guerre en 1596 et 1597, aient été importants (Cf. Annexe II).

4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENTS D'AFFECTATIO

./.

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Le manoir situé sur un terrain plat, constitue avec une ferme moderne au Nord, le hameau de Kerauffret. (Cf. Photo n° 1).

Plusieurs accès mènent au manoir ; l'accès Sud est totalement remanié ; à l'Est et au Nord plusieurs allées anciennes sont conservées ; il s'agit d'allées encaissées entre des talus assez hauts plantés d'arbres.

Sur l'accès principal se greffe une allée, orientée Sud-Ouest, qui mène à un enclos hexagonal aux murs grossièrement appareillés, qui contient une fontaine appareillée de quatre dalles entourée d'un petit enclos secondaire (Cf. Photo n° 14). Sensiblement parallèle, une allée aboutissant au Nord-Ouest du manoir mène à un lavoir entouré d'un enclos ; cette allée pourvue d'un dallage rudimentaire, est bordée par endroits de hautes dalles de granit souvent écroulées, encastrées dans le talus. Une allée orientée Nord-Ouest relie les deux précédentes. Un chemin très encaissé se dirige au Nord.

Le logis, dégagé aux deux extrémités, avec façade antérieure orientée au Sud, occupe le côté Nord d'une cour quadrangulaire dont les côtés Est, Sud, et Ouest occupés par des étables et remises, sont disposés en retour d'équerre (Cf. Photo n° 2, 15). La cour s'ouvre au centre du côté Sud par un portail (Cf. Sous-dossier des communs) ; un ancien passage au Nord-Ouest donne accès à la ferme moderne ; autre passage au Sud-Ouest.

Un puits et une auge devant la façade antérieure du logis (Cf. Sous-dossier des communs).

2 - MATERIAUX ET MISE EN OEUVRE

Granit, ardoise, schiste.

Le logis

Moyen et petit appareil par assises irrégulières généralement peu épaisses pour la façade antérieure, plus soignée pour la partie médiane ; la partie orientale écroulée est en petits moellons.

Les pignons et la façade postérieure sont en moellons irréguliers avec trace de reprise au droit du mur de refend entre la partie Ouest et la partie médiane.

Les chaînages d'angle et les encadrements sont en gros appareil harpé.

Le sol est en terre battue sauf pour l'entrée dallée de plaques de schiste et la pièce gauche de la partie occidentale cimentée.

Couverture en ardoise.

Les dépendances (Cf. Sous-dossier).

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES

Parti Général

Bâtiment rectangulaire allongé, couvert d'une toiture continue à deux versants, ouvert presque exclusivement sur sa face antérieure par des travées régulières à deux niveaux. (Cf. Photo n° 2).

Plan

Plan rectangulaire, simple en profondeur. Deux murs de refend transversaux divisent l'édifice en trois parties : une partie orientale ruinée, une partie médiane à entrée axiale, actuellement désaffectée, et une partie occidentale qui sert d'habitation, recoupée par deux murs de refend encadrant un large escalier axial, précédé d'un vestibule ouvrant sur deux pièces symétriques à l'Est et à l'Ouest.

La partie médiane communiquait avec les parties orientale et occidentale par des portes actuellement murées, respectivement au Sud et au Nord des murs de refend. Elle est ouverte au Nord d'une porte flanquée d'une seconde porte murée. Une autre porte murée donnait accès à la cage d'escalier de la partie occidentale.

Coupe

Bâtiment à deux niveaux plus comble.

Les séparations entre étages sont constituées de plafonds à poutres et solives apparentes ; poutres de section carrée (0,40 m x 0,40 m).

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

La division en plan de deux corps de bâtiments nettement individualisés se confirme en élévations : la partie occidentale allongée et la partie médiane prolongée par les pans de murs ruinés de la partie orientale. L'appareil des différentes parties est liaisonné avec soin mais

les reprises verticales apparaissent nettement.

Les corniches sont différenciées : la partie Ouest porte une corniche en doucine sur la façade antérieure et une corniche de bois sur la façade postérieure, alors que la partie médiane porte une corniche en talon sur les deux façades.

Les ouvertures antérieures de la partie médiane sont également un peu plus larges et plus hautes.

Façade antérieure

Toutes les ouvertures sont rectangulaires. A chaque travée correspond une tabatière dans le comble (Cf. Photo n° 2).

Partie occidentale

La composition est nettement ordonnancée, bien que dissymétrique ; elle comprend deux travées à l'Ouest et une travée à l'Est de part et d'autre d'une travée axiale avec porte d'entrée à linteau et traverse d'imposte monolithes ; les fenêtres à linteau monolithe et traverse d'imposte en bois sont feuillurées, à l'exception de la fenêtre Est du rez-de-chaussée dont le linteau est orné d'une double accolade et les piedsroits moulurés en cavet.

Partie médiane

Elle est ouverte d'une travée axiale et d'une fenêtre à l'Ouest. La porte à linteau et piedsroits moulurés en talon avec base à griffe a une traverse d'imposte biseautée. La fenêtre de l'étage est moulurée en

talon ; la pierre d'appui saillante est moulurée d'une doucine et d'un tore. La fenêtre Ouest est simplement feuillurée et partiellement murée.

Façade postérieure

(Cf. Photo n° 4).

Une porte murée donnait accès à la cage d'escalier.

La partie médiane s'ouvre par une porte à linteau monolithe flanquée d'une porte murée. A l'Est une travée de grandes fenêtres murées avec fers d'attache de grille à l'étage.

Pierres d'attente à l'angle Nord-Ouest. A l'Est de la porte pierres saillantes dont l'une est appareillée dans le piedroit de la porte.

Pignon Ouest et Est

Le pignon Ouest est aveugle. Les rampants à crossettes saillantes soutenus par le prolongement de la corniche de la façade Sud, sont appareillés en lits horizontaux. Pierre d'attente à l'angle Sud-Ouest.

Le pignon Est est ruiné.

5 - COMBLES ET COUVERTURE

Toiture à deux versants continus, couverte d'ardoises. Trois souches de cheminées se repartissent au sommet du pignon Ouest et des murs de refend encadrent la partie médiane ; la souche du pignon Ouest, en

moellons irréguliers est couronné d'un bandeau ; les souches des refends, en moyen appareil régulier, sont couronnées d'un bandeau en talus ; la souche du refend Est est dédoublée (Cf. Photo n° 2, 3, 5).

La Charpente

(Cf. Croquis).

La partie occidentale compte deux fermes de part et d'autre de la cage d'escalier qui en est dépourvue ; la partie médiane comprend deux fermes.

Ferme à coyaux à entrain retroussé et poinçon sur lequel s'embranchent deux contrefiches (pas de contrefiches dans la partie médiane) ; les arbalétriers sont envoyés dans le sommet des murs gouttereaux.

L'étrésillonnement longitudinal de la partie Ouest est assuré, entre les deux fermes et de chaque ferme au mur, par trois cours de pannes sur échantignolles et par une sous-faitière reliée à la panne faitière par une entretoise verticale et deux entretoises obliques, dispositif que l'on retrouve entre les deux murs de refend de la cage d'escalier.

L'étrésillonnement de la partie médiane est assuré par des goussets et une sous-faitière.

Assemblage à tenon et mortaise.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

La distribution est identique au rez-de-chaussée et aux étages : deux grandes pièces flanquant la cage d'escalier.

Partie occidentale

L'escalier

(Cf. Photo n° 6, 7).

La cage rectangulaire est limitée par les deux murs de refend et se développe sur toute la profondeur de l'édifice ; porte murée en face Nord.

Escalier de bois, suspendu rampe sur rampe, comportant entre chaque étage deux volées ouvertes à gauche, séparées par des repos contre le mur Nord. Chaque volée comporte 11 marches d'assemblage. Limon à la française embrèvé à tenon et mortaise, dans des poteaux qui constituent le départ de la rampe à chaque volée. Faux limon contre les murs.

Les paliers et repos sont constituées d'un plancher porté par des solives engagées à tenon et mortaise dans une poutre transversale qui supporte à chaque volée le départ de la rampe (poteau engagé à mi-bois dans cette poutre).

Rampe à balustres tournés (Cf. Relevé Graphique) portant main courante embrèvée dans le poteau du départ et dans le limon de la volée supérieure.

Chaque palier s'ouvre de part et d'autre par une porte à linteau monolithe. L'étage est éclairé par une fenêtre, le comble par une tabatière. Les repos sont aveugles.

Le rez-de-chaussée

-pièce gauche-

Le plafond est très élevé (3,80 m) porté par deux grosses

poutres (Cf. Coupe).

Deux fenêtres s'ouvrent au Sud, ébrasées à linteau de bois.

Une cheminée moderne contre le pignon, flanquée au Nord d'une niche rectangulaire fermée par un vantail.

Sol cimenté (moderne).

- pièce droite -

De mêmes dimensions que la pièce gauche ; trois poutres au plafond. Une fenêtre s'ouvre au Sud ; une haute fenêtre au Nord ébrasée et actuellement murée.

Une grande cheminée affleurée contre le mur Est à corbeaux moulurés (Cf. Photo n° 8, 9 et Relevé) ; le linteau monolithe à crossettes et couronné par une corniche très saillante.

Le sol est en terre battue avec des dalles de schiste à l'entrée.

Etage

- pièce gauche -

Le plafond porté par deux poutres est légèrement plus bas qu'au rez-de-chaussée. Une cheminée moderne contre le pignon. Les ouvertures sont

identiques à celles du rez-de-chaussée.

- pièce droite

Le plafond porté par trois poutres. Une cheminée moderne contre mur Ouest, flanquée au Nord d'une niche. Haute fenêtre au Nord, ébrasée, actuellement murée. Les autres ouvertures sont identiques à celles du rez-de-chaussée.

Comble

A gauche le comble est éclairé par une tabatière ; une petite cheminée contre le pignon ; les entrants retroussés portent sur leurs faces inférieures, des entailles destinées à recevoir les solives d'un plafond disparu.

A droite comble éclairé par une tabatière.

Partie médiane

La distribution est identique au rez-de-chaussée et aux étages : une pièce unique, plus grande que les pièces de la partie occidentale (Cf. Plan).

Rez-de-chaussée

Le plafond très élevé et porté par trois grosses poutres et une lambourde, moulurées ainsi que les solives. La pièce est ouverte au Sud d'une porte axiale ébrasée à linteau monolithe échancré en segment,

↓
= ancienne fenêtre
à griffes

et d'une fenêtre à linteau de bois. Sur le mur Nord, décalée vers l'Ouest, s'ouvre une porte en anse de panier à trois claveaux, dont l'arc et les piedsroits sont moulurés en talon avec base à griffe (Cf. Photo n° 11).

Cette porte est flanquée à l'Est d'une porte murée.

Sur le mur Est grande cheminée affleurée, à linteau monolithe à crossettes, corbeaux moulurés (Cf. Relevé) et corniche moulurée d'un cavet, un talon et un bandeau (Cf. Photo n° 10).

On accède à l'étage par un escalier de bois ruiné, à l'angle Nord Ouest.

Etage

Le plafond est porté par deux poutres et deux lambourdes moulurées ainsi que les solives. Une fenêtre s'ouvre au Sud. Autres murs étaient ouverts de portes actuellement murées.

Une cheminée contre le mur Est à corbeaux et corniches en talon ; les piedsroits moulurés (Cf. Relevé) ont des bases à griffes. (Cf. Photo n° 12, 13).

Comble

Le comble était accessible par une porte sur le mur Ouest, murée. Il est éclairé par une tabatière.

Partie orientale

Cette partie est totalement ruinée. Elle communiquait au rez-de-chaussée et à l'étage avec la partie médiane par des portes actuellement murées.

III - NOTE DE SYNTHÈSE

Le manoir de Kerauffret forme un ensemble hétérogène, dont les diverses campagnes de construction sont difficiles à situer.

La partie orientale actuellement ruinée est peut-être la plus ancienne (XVI^e siècle ?).

La partie centrale peut se situer au XVII^e siècle, si on en juge par la composition dissymétrique de la façade, par la mouluration de la porte Nord du rez-de-chaussée (Cf. Description), à rapprocher des portes Nord et Est du manoir de Crech an Blay, en Maël Pestivien.

Les traces d'arrachement visibles sur la façade Nord indiquent probablement la présence d'une tourelle d'escalier ; en effet l'accès actuel à l'étage par un escalier de bois est un aménagement récent.

Cette campagne de construction est peut-être à mettre en rapport avec le passage des gens de guerre en 1596 et 1597 (Cf. Annexe II).

La partie occidentale avec son grand escalier axial, sa façade bien ordonnancée est caractéristique des constructions du XVII^e siècle.

Les petites ouvertures en arc brisé à intrados trilobé et la pierre sculptée d'un lapin, remployées dans les communs (Cf. Sous-dossier), peuvent provenir d'une chapelle disparue, alors que la fenêtre du pignon Est de l'aile Sud, moulurée en talon avec une base à griffe (Cf. porte Nord de la partie médiane du logis) peut provenir d'une construction du XVIIe siècle actuellement disparu.

IV - DOCUMENTATION

1 - SOURCES

Manuscrites :

- BX M. Rennes Ms 15 497. Recueil des monstres et arrières bans de la noblesse de Bretagne. Ms Missinien dont la monstre générale des nobles et anoblis subjects aux armes de l'arrière ban en l'évesché de Cornouailles, temuz en la ville de Quimper-Corentin... Le 26e jour d'avril 1554, p. 297.
- Ms 192 Anciennes réformations de la noblesse de Bretagne du XVe au XVIIe siècles faites par évêchés et par ordre alphabétique des paroisses dans chaque évêché dont Maël en 1536 f° 607 verso.

Imprimées :

Mémoire des Excès commis à Kerauffret, en Maël Pestivien, par

les gens de guerre, pendant les guerres civiles, 1596-1597.- Bull. Soc. arch. Finistère, T XIX, 1892, pp. 136-146.

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

BOLLERY (Joseph).- La Bretagne de Villiers de l'Isle Adam, Histoire Généalogie.- Saint-Brieuc, les Presses Bretonnes, 1961, in 8°, p. 51.

3 - REPERTOIRES - DICTIONNAIRES

FROTIER DE LA MESSELEIRE (Henri).- Le Poher, Finistère et Côtes du Nord.- Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1949, in 8°, p. 36.

4 - DOCUMENTS DE REFERENCE

FROTIER DE LA MESSELEIRE (Henri).- Le Poher, Finistère et Côtes du Nord.- Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1949, in 8°, pl. 10, Croquis noir (face antérieure du manoir).

V - ANNEXES

Liste des propriétaires

A la fin du XIVE siècle Jouhanne du Vieux Chastel possède Kerauffret qui passe alors aux Coatgoureden en Pestivien par son mariage avec un puiné de cette famille (Cf. Frotier... op. cit. p. 36).

En 1536, le Sieur de Kerauffret est Jean de Coatgoureden (Cf. B. M. Rennes Mas. 192 f° 607 verso).

En 1554 "Louis Hury (?) seigneur de Kerauffret es archier" est mentionné (Cf. B. M. Rennes Mas. 15 497 p. 297).

Il s'agit vraisemblablement de Louis Huon, seigneur de Kergadonen Calanhel qui épouse en 1567 Isabeau de Coatgoureden (Cf. Frotier... op. cit. p. 36). Puis Jean Huon, François et Maurice Huon en sont les propriétaires successifs.

En 1647 Jeannette Huon, unique fille de Maurice Huon se marie à Claude de Rosnac, seigneur de Kerdaniel.

Possédé par les Kerousy et Budes de la Villeblanche, la famille Lestis de Kerhonne l'acquiert et l'habite pendant la Révolution et le début du XIXe siècle (Cf. Frotier... op. cit. p. 36).

Annexe II : Kerauffret, le cadre de certaines scènes historiques

Jean Huon, escuyer, seigneur de Kerauffret rapporte en ces termes à "Messeigneur du Parlement", les excès commis à Maël Pestivien et particulièrement à Kerauffret lors des guerres civiles de 1596-1597 :

(...) "le troisième de may, (...) arriva audavant du lieu de Kerauffret (...) ungne compaignye de gens de guerre de la garnison de Corlay, lesquelz, après avoir rompu les portes de la court dudit lieu, (...) rompirent les portes et les fenestres de ladicte maison en laquelle ils entrèrent de forcze, fouillèrent en icelle de toutes partz, preindrent et emportèrent tout ce qu'ilz peuvent trouver de biens meubles. (...) Non

contans, font prendre trente neuf bestes (...)... lesdictz soldats allèrent au moulin d'icelle...

(...) ledict temps de quinzaine, scavoir du 20 angst jusques au 4e septembre 1596, que lesdictes compagnies de jantz du guerre de la troupe (...), dudict Saint-Vanville ont esté audict lieu de Kerauffret, que ilz ont fait ungn grant dégast et ruines dudict lieu, moulin et mesteries dépendantz dudit lieu...

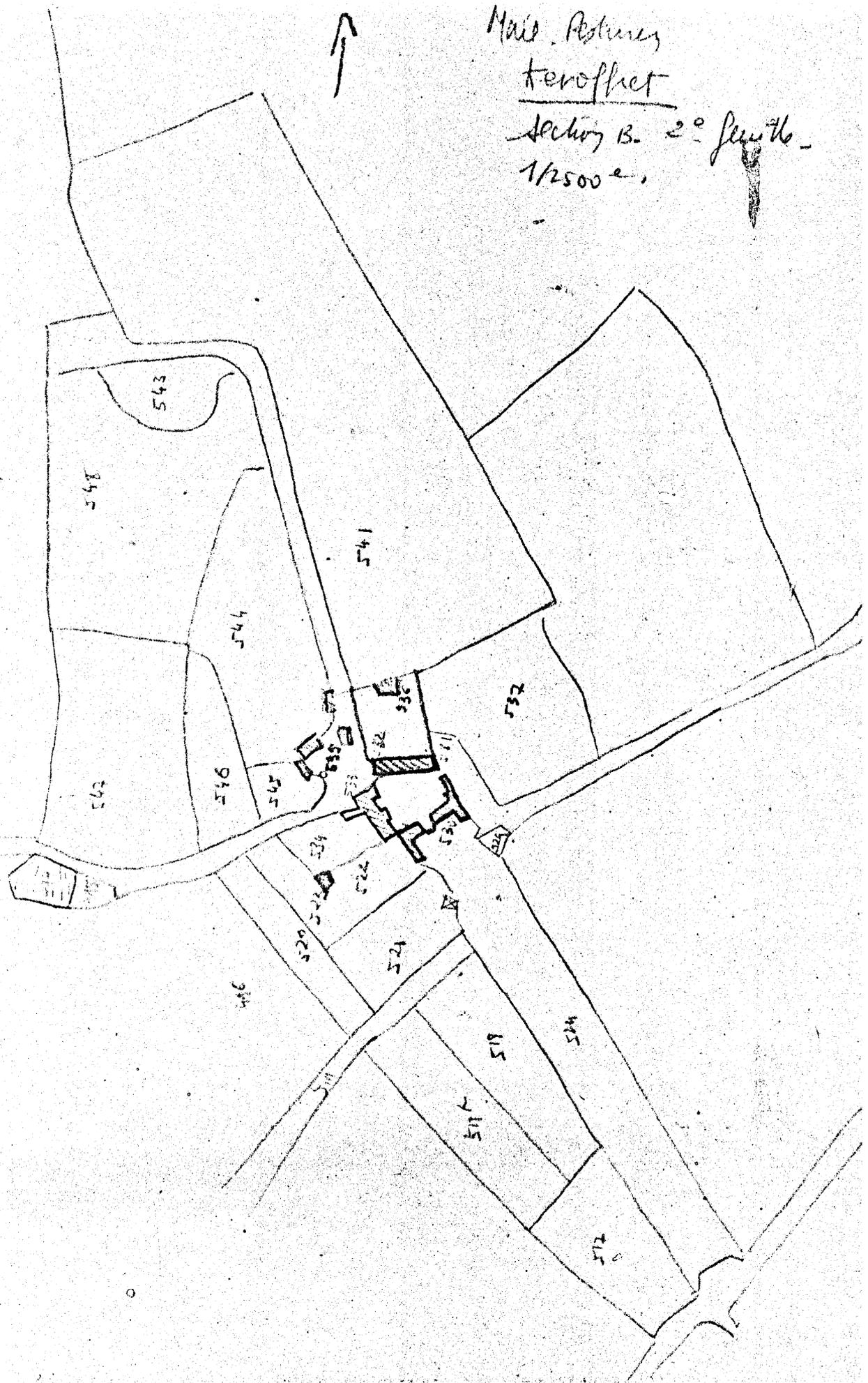
Ce mémoire du 15 May 1596 est imprimé dans Bull. Soc. Arch. Finistère, t. XIX (1892), p. 36 et sq.

Deux siècles plus tard, le manoir de Kérauffret est le cadre d'un autre événement historique moins nuisible aux constructions.

Grégoire François Lestis-Kerhone, agent municipal, possesseur de Kerauffret vers 1799, fait de son manoir une étape aux agents royalistes se dirigeant vers le Morbihan depuis les Côtes de la Manche. Le chef chouan Le Peige Deben^{AR} y trouva asile. Ces actes valurent à Lestis-Kerhone d'être arrêté en février 1804 et impliqué dans la conspiration de Cadoudal.

Mais. Pastures
teroffhet

Section B. 2^o feuille -
1/2500^e.



TABIE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- 1) Plan
- 2) Détail d'un balustre de l'escalier

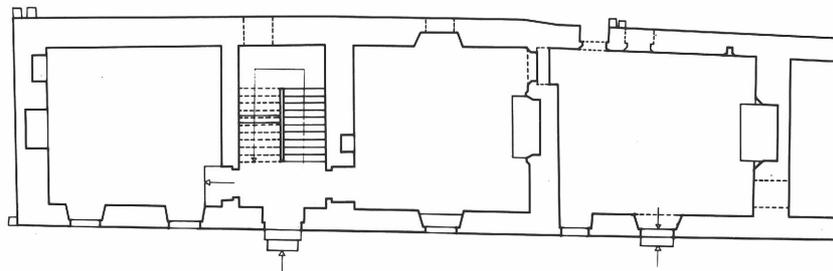
MANOIR DE KERAUFFRET

Plan

Cliché DAGORN

76.22.96 P

		1
	MAËL-PESTIVIEN	Côtes du Nord
	Manoir de Kerauffret	
	M. Morel - P. Tromeur	1987



MANOIR DE KERAUFFRET

Profil de moulure

Cliché DAGORN

76.22.76 P

		2
	MAËL PESTIVIEN	Côtes du Nord
	Manoir de Kerauffret	
	M. Morel _P. Tromeur	1967

Balustre de l'escalier

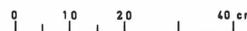
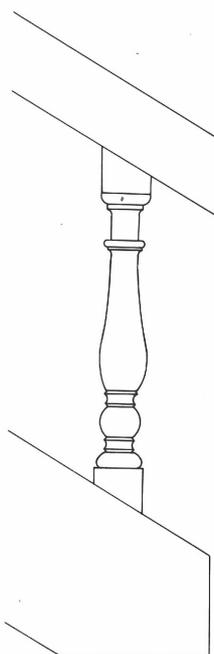


TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

- Vue aérienne de situation, prise du Sud	7I.22.48 VR
- " " " " plus rapprochée, prise du Sud	7I.22.49 VR
I - Vue d'ensemble des bâtiments	68.22.34I V
2 - Façade Sud du logis, vue générale	68.22.342 V
3 - " " " détail : partie Est	68.22.345 V
4 - Façade Nord du logis, vue générale	7I.22.I44 V
5 - " " " partie Est	68.22.344 V
6 - Escalier, vue générale	68.22.346 V
7 - Escalier, détail : les balustres	68.22.347 V
8 - Cheminée au rez-de-chaussée, pièce Est de la partie occidentale	7I.22.I46 V
9 - Cheminée au rez-de-chaussée, pièce Est de la partie occidentale : détail des moulures	7I.22.I47 V
I0- Cheminée au rez-de-chaussée, partie centrale	68.22.350 V
II- Porte du Nord, Rez-de-chaussée de la partie centrale	68.22.349 V
I2- Cheminée à l'étage, partie centrale	68.22.348 V
I3- Cheminée à l'étage, partie centrale : détail des piédroits	7I.22.I48 V
I4- Vue de la fontaine	7I.22.I42 V
I5- Vue de l'aile Ouest des communs	7I.22.I43 V
I6- Communs, vue de l'aile Ouest	68.22.343 V
I7- Aile Sud : détail du lapin sculpté	7I.22.I45 V

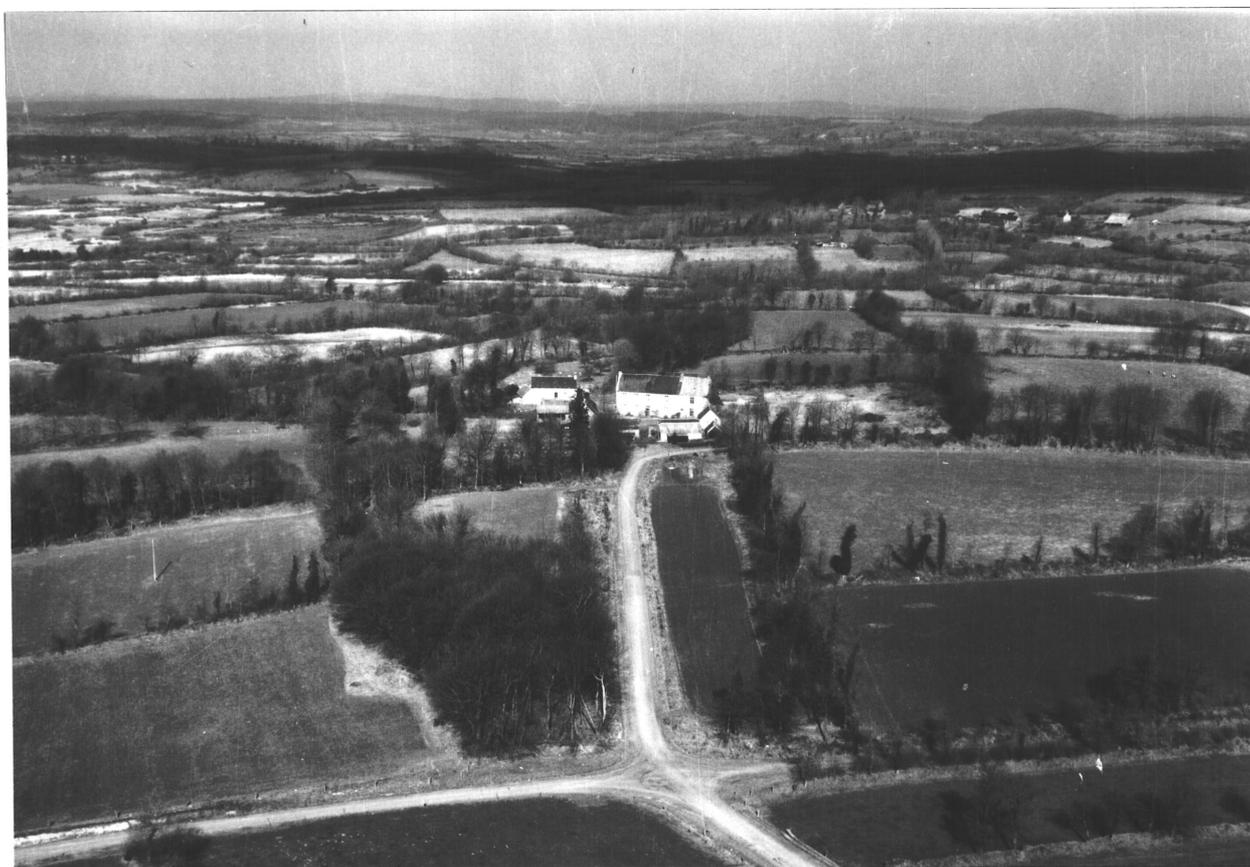
MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Vue aérienne de situation
prise du Sud

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.48 VR



MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Vue aérienne prise du Sud

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.49 VR



MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Vue d'ensemble des bâtiments

Cliché DAGORN

68.22.34I V



MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Façade Sud du logis
vue générale

Cliché DAGORN

68.22.342 V



MANOIR DE KERAUFFRET

Façade Sud du logis
détail : partie Est

Cliché DAGORN

68.22.345 v



MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Vue générale de la façade Nord

Cliché ARTUR

71.22.144 V



MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Face Nord du logis

Cliché DAGORN

68.22.344 V



MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Escalier - vue générale

Cliché DAGORN

68.22.346 V



MANOIR DE KERAUFFRET

Escalier, détail :
balustres

Cliché DAGORN

68.22.347 V



MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Rez-de-chaussée; pièce Est de
la partie Ouest : cheminée

Cliché ARTUR

7I.22.I46 V



MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Rez-de-chaussée, pièce Est de
la partie Ouest - Cheminée :
détail des moulures

Cliché ARTUR

7I.22.I47 V



MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Cheminée du rez-de-chaussée

Cliché DAGORN

68.22.350 V



MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Rez-de-chaussée
Porte du mur Nord

Cliché DAGORN

68.22.349 V



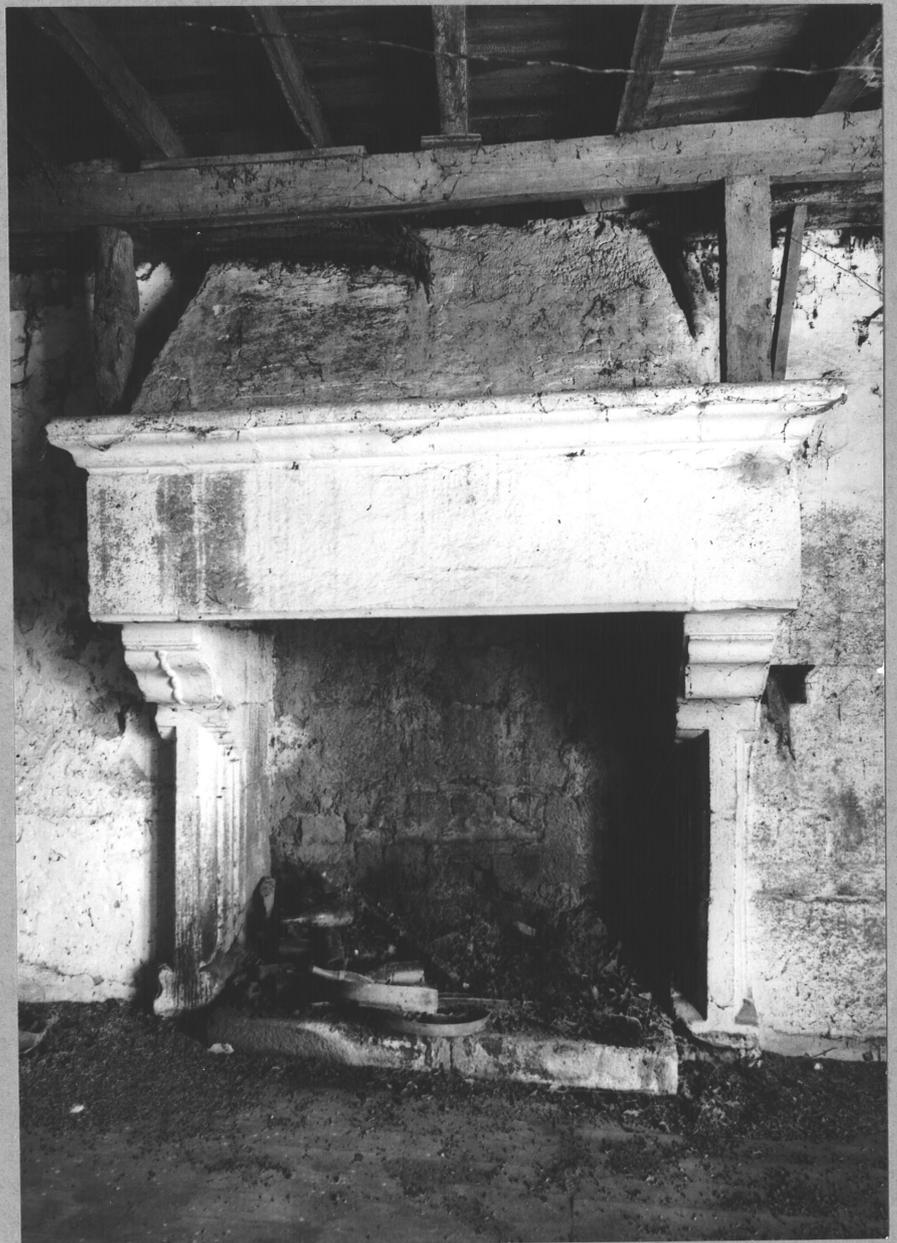
MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Etage, pièce Est :
cheminée

Cliché DAGORN

68.22.348 V



MAEL-PESTIVIEN 22

MA NOIR DE KERAUFFRET

Etage, partie centrale -
cheminée : détail des moulures

Cliché ARTUR

71.22.I48 V



MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Vue de la fontaine

Cliché ARTUR

7I.22.I42 V



--	--

LOCALISATION : KERAUFFRET

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

1,5 km au Nord-Est du bourgCarte E. M. Echelle 1/50.000 Feuille CARHAIX Lambert X 93,5
Y 184,8Cadastre Ancien : année 1832 Section B 2 Parcelle 532, 536, 530

Revisé : année Section Parcelle

SITUATION DANS L'ÉDIFICE :

PROPRIÉTAIRE : Nom Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE : étables, porcherie, remises, laiterie.

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 10.8.1967Par BANCILLON, LOYERQualité EnquêteursRevu le 20.4.1970Par J.P. DUCOURETQualité Rédacteur

1-SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Les communs forment trois ailes en équerre qui forment la cour sur les faces Est, Sud et Ouest (Cf. Photo n° 15).

L'accès principal est au Sud : deux accès secondaire aux angles Sud-Ouest et Nord-Ouest. La cour est partiellement dallée de pierres de granit.

Les charpentes sont récentes. Toiture à deux versants.

2-MATERIAUX

Granit.

L'aile Sud : en moyen appareil irrégulier pour les parties Ouest et le portail. La face antérieure de la partie Est est en petits moellons irréguliers ; la face postérieure est faite de grosses pierres disposées en lits irréguliers, mal équarries mais bien ajustées, dans lesquelles s'intercallent des petits moellons.

L'aile Est : la face postérieure est en gros appareil irrégulier avec des moellons intercalés.

L'aile Ouest : petit appareil irrégulier.

Les toitures sont en ardoise.

3 - ELEVATIONS

L'aile Sud

Elle est divisée en deux parties par le portail axial.

- La partie Ouest

La partie Ouest, de plan rectangulaire, est ouverte d'une porte à linteau de bois et d'une fenêtre à linteau monolithe et pieds droits chanfreinés.

A l'Ouest le mur porte le piedroit d'une porte disparue.

La façade postérieure remploie une petite fenêtre en arc brisé, chanfreiné, à intrados trilobé.

Le pignon Ouest est ouvert d'une petite fenêtre à linteau mouluré d'une accolade.

Le pignon Est est ouvert d'une fenêtre à linteau chanfreiné et pieds droits moulurés en talon avec base à griffe.

- Le portail

Il comprend une porte charretière à pieds droits chanfreinés flanquée à l'Est d'une porte piétonne en arc plein cintre à deux claveaux, chanfreiné.

Le piedroit central est contrebuté, sur la face Nord, par deux contreforts droits amortis en talus.

- La partie Est

La face antérieure est ouverte de deux portes à linteau de bois et d'une fenêtre.

A l'Ouest de la face postérieure le piedroit d'une petite ouverture remploie une pierre sculptée en bas relief d'un lapin (Cf. Photo n° 17).

L'aile Est

Elle comprend une étable flanquée au Nord d'une construction moins large.

La face antérieure est ouverte d'une porte à linteau de bois, à piedroits chanfreinés ; le pignon Sud est aveugle ; la face postérieure, s'ouvre d'une fenêtre à linteau monolithe surmontée d'une plate-bande à trois claveaux.

L'aile Ouest

(Cf. Photo n° 16).

Elle comprend une remise et une étable. Le plan est rectangulaire recoupé par un mur de refend ; la toiture de la partie Sud est plus élevée.

La face antérieure est ouverte par une porte rectangulaire à linteau et traverse d'imposte monolithes, piedroits en gros appareil harpé. A gauche une fenêtre rectangulaire, remploie au piedroit un petit

linteau chanfreiné. A droite petite fenêtre en arc brisé à intrados trilobé.

La face postérieure s'ouvre par une porte murée à linteau et traverse d'imposte monolithe.

Le pignon Sud est aveugle ; le pignon Nord s'ouvre par une large porte rectangulaire.

Le puits

En granit ; de plan circulaire, renforcé par un cercle de roue en métal ; la margelle est interrompue au Nord.

Une auge de granit près du puits.

MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Bâtiment de communs

Cliché DAGORN

68.22.343 V



MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE KERAUFFRET

Vue de l'aile Ouest des communs

Cliché ARTUR

7I.22.I43 V



MANOIR DE KERAUFFRET

Aile Sud des communs :
détail du lapin sculpté

Cliché ARTUR

7I.22.I45 V

